Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Animalier, veuillez visiter :
bpanimalier.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Animalier

Évaluation de la capacité C5 : assurer la qualité sanitaire de l’unité d’expérimentation

Session 2026 • Code sujet : **26-BP-ANIM-EP1** • Durée : **2 h**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse de la situation sanitaire et mesures de prophylaxie (3 questions) **Page 3**

2. Préparation de la solution et conduite du bionettoyage (3 questions) **Page 5**

3. Contrôle, maintenance et traçabilité de l’intervention (3 questions) **Page 7**

4. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://bpanimalier.fr/assets/annales/bp-animalier/Hygiène, prophylaxie et maintenance de l’animalerie/2026/BP Technicien Animalier en Unité d'Expérimentation - Hygiène, prophylaxie et maintenance de l’animalerie - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de la situation sanitaire et mesures de prophylaxie

Dans l'unité d'expérimentation animale Val de Loire, des souillures humides ont été constatées dans la salle R12, habituellement occupée par des rats adultes. À partir de la fiche de situation sanitaire, il faut analyser les risques, organiser les mesures de prophylaxie et assurer la transmission et la traçabilité de l'incident.

Repérage des risques

Question 1.1. Relevez deux éléments de la situation qui justifient une intervention sanitaire avant la réintroduction des animaux. Pour chacun, indiquez le risque associé.

Deux éléments justifient l'intervention avant la réintroduction des rats :

- Des souillures humides sont présentes sur une partie du sol : elles peuvent héberger des contaminants et favoriser leur dispersion.
- Elles se trouvent près d'un chariot : celui-ci peut être contaminé et propager les souillures s'il est déplacé vers une autre salle avant nettoyage.

L'absence de signes cliniques signalés ne supprime pas ces risques. La salle reste évacuée jusqu'à la vérification et à la validation du responsable désigné.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Souillures humides : risque de contamination et de dispersion. Chariot voisin : risque de contamination croisée. Pas de réintroduction avant validation.

Mesures de prophylaxie

Question 1.2. Indiquez, dans l'ordre, quatre mesures de prophylaxie à appliquer depuis le signalement des souillures jusqu'à la décision de remise en service de la salle. Justifiez brièvement l'ordre retenu.

1. Au signalement, baliser l'accès, avertir le responsable, porter les EPI prescrits et ne pas déplacer le chariot : cela limite l'exposition et la dispersion.
2. Retirer les déchets et souillures sans les disperser, puis nettoyer du moins souillé vers le plus souillé. Rincer si la notice du détergent l'exige.
3. Appliquer le désinfectant à 0,5 % sur les surfaces compatibles et les maintenir visiblement humides 15 minutes. Le nettoyage préalable favorise l'efficacité de la désinfection.
4. Rincer si l'étiquette l'exige, laisser sécher, nettoyer et désinfecter le matériel, retirer les EPI selon la procédure et se laver les mains. Contrôler, consigner les résultats et attendre la décision du responsable avant la remise en service.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Balisage et protection, retrait des souillures et nettoyage, désinfection avec 15 minutes de contact, puis contrôle et traçabilité. Le responsable décide de la remise en service.

Transmission et traçabilité

Question 1.3. Précisez les informations à transmettre au responsable de l'unité et les observations à consigner pour assurer la traçabilité de l'incident et de l'intervention.

Signaler rapidement l'incident au responsable et consigner les faits, les opérations, les contrôles et la décision. La fiche doit notamment préciser :

Rubrique	Informations à transmettre ou inscrire
Incident	Date et heure du constat (8 h 10), salle R12, souillures humides au sol près du chariot, salle évacuée et absence de signe clinique signalé.
Intervention	Date et heure, nom de l'opérateur, produits et concentrations, étapes réalisées et temps de contact.
Contrôles et décision	Absence ou présence de souillures visibles, séchage, état et propreté du matériel, anomalies et décision de remise en service.

Indiquer également qu'aucune mesure de température, d'humidité ou de ventilation n'a été relevée.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Tracer l'incident, l'opérateur, les produits et concentrations, les étapes, le temps de contact, les contrôles, l'état du matériel, les anomalies et la décision du responsable.

2. Préparation de la solution et conduite du bionettoyage

La salle R12, de 6 m sur 4 m, est vide d'animaux et doit être nettoyée puis désinfectée selon la procédure locale. Le travail porte sur le calcul d'une dilution à partir d'un concentré à 5 %, le respect des étapes opératoires et les précautions de sécurité et de prévention des contaminations croisées.

Calcul de dilution

Question 2.1. Calculez le volume de désinfectant concentré nécessaire pour obtenir 2,0 L de solution à 0,5 %. Calculez ensuite le volume d'eau à ajouter. Présentez les étapes et les unités en utilisant la relation C1 V1 = C2 V2.

Les concentrations sont dans la même unité : $C_1 = 5\,\%$, $C_2 = 0,5\,\%$ et $V_2 = 2,0\,\text{L}$. Avec $C_1V_1 = C_2V_2$, $V_1 = (0,5 \times 2,0)/5 = 0,20\,\text{L}$, soit 200 mL de concentré. L'eau complète le volume final : $2,0 - 0,20 = 1,80\,\text{L}$, soit 1 800 mL. En pratique, ajouter l'eau jusqu'au volume final de 2,0 L.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Utiliser 200 mL de concentré à 5 %, puis compléter avec de l'eau jusqu'à 2,0 L, soit 1,80 L d'eau.

Procédure de bionettoyage

Question 2.2. Complétez le document réponse DR 1 en indiquant, pour chacune de ses étapes, l'action à réaliser et le point de vigilance correspondant. Respectez l'ordre opératoire du DT 2 et rendez le document avec la copie.

Les cinq lignes du DR 1 regroupent les neuf opérations du DT 2 dans leur ordre. Le rinçage après nettoyage dépend de la notice du détergent. Après désinfection, rincer uniquement si l'étiquette l'exige, puis laisser sécher. Le matériel utilisé est nettoyé et désinfecté avant retrait des EPI et hygiène des mains. La remise en service attend le contrôle et la décision du responsable désigné.

Étape	Action à réaliser	Point de vigilance
1. Préparer la zone et l'opérateur	Installer le balisage et revêtir les EPI indiqués.	Limiter l'accès et suivre l'étiquette.
2. Retirer les déchets et souillures visibles	Retirer les déchets et les souillures.	Ne pas les disperser.
3. Nettoyer les surfaces	Nettoyer au détergent, du moins souillé au plus souillé ; rincer si requis.	Utiliser le détergent prévu et suivre sa notice.
4. Appliquer le désinfectant	Appliquer à 0,5 % sur les surfaces compatibles ; garder humide 15 min, puis rincer si requis et laisser sécher.	Respecter la concentration, le temps de contact et l'étiquette.
5. Contrôler et tracer l'intervention	Nettoyer et désinfecter le matériel, retirer les EPI, réaliser l'hygiène des mains, contrôler et consigner.	Vérifier l'absence de souillures et la propreté du matériel ; noter les résultats.

DR 1 complété

Étape	Action à réaliser	Point de vigilance
1. Préparer la zone et l'opérateur	Balisage + EPI	Accès limité
2. Retirer les déchets et souillures visibles	Retirer les souillures	Sans dispersion
3. Nettoyer les surfaces	Détergent, moins vers plus souil	Rinçage si requis
4. Appliquer le désinfectant	Désinfecter 0,5 %, humide 15 mir	Respecter contact et étiquette
5. Contrôler et tracer l'intervention	Matériel, EPI, mains, contrôle, fic	Contrôler et consigner

✓ RÉPONSE À RETENIR

Suivre les cinq étapes du DR 1, maintenir les surfaces humides 15 minutes et attendre le contrôle puis la validation du responsable.

Précautions

Question 2.3. Citez trois précautions à prendre lors de la préparation et de l'application de la solution. Au moins une précaution doit concerner la protection de l'opérateur et une autre la prévention d'une contamination croisée.

Pour protéger l'opérateur et éviter toute contamination croisée pendant la préparation et l'application :

- Porter les EPI indiqués sur l'étiquette et respecter ses consignes de sécurité.
- Préparer la solution dans un récipient identifié, à 0,5 %, sans mélanger de produits d'entretien.
- Ne pas déplacer le chariot vers une autre salle avant son nettoyage et sa désinfection ; limiter aussi l'accès à la zone balisée.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Porter les EPI, préparer la solution dans un récipient identifié sans mélanger les produits et nettoyer le chariot avant de le déplacer.

3. Contrôle, maintenance et traçabilité de l’intervention

Après le bionettoyage, la salle doit être contrôlée avant toute remise en service et le matériel utilisé doit être entretenu. Les documents techniques précisent les critères de contrôle, les éléments à consigner et la nécessité d’une décision de remise en service par le responsable désigné.

Vérification de la salle

Question 3.1. Indiquez deux vérifications à effectuer avant de déclarer la salle prête à être remise en service. Pour chacune, précisez le résultat attendu selon les documents fournis.

Avant la remise en service, les contrôles portent sur les surfaces et le matériel utilisé. Le temps de contact et le séchage sont également vérifiés lorsque la procédure le prévoit.

Vérification	Résultat attendu
Surfaces de la salle	Aucune souillure visible ; surfaces sèches lorsque requis
Matériel utilisé	Matériel propre, désinfecté et en bon état

Les résultats sont consignés. La salle n’est remise en service qu’après vérification et décision du responsable désigné.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Surfaces sans souillure visible et sèches si requis ; matériel propre, désinfecté et en bon état. Validation finale par le responsable désigné.

Temps de contact et sécurité des produits

Question 3.2. Expliquez pourquoi le respect du temps de contact indiqué dans la procédure est nécessaire et pourquoi un mélange de produits d’entretien est interdit.

Le désinfectant doit maintenir les surfaces visiblement humides pendant 15 minutes. Ce temps de contact est nécessaire pour permettre au produit d’exercer l’action désinfectante prévue par la procédure. Une durée plus courte peut rendre le traitement insuffisant.

- Le mélange de produits peut provoquer une réaction chimique dangereuse ou des vapeurs toxiques.
- Il peut aussi neutraliser l’efficacité d’un produit ou détériorer les surfaces.
- Les produits sont donc utilisés séparément, selon leur étiquette et la concentration prescrite.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Maintenir les surfaces humides pendant 15 minutes garantit l’action désinfectante. Ne jamais mélanger les produits, pour éviter réactions dangereuses, vapeurs toxiques et perte d’efficacité.

Fiche de suivi

Question 3.3. Énoncez les éléments à inscrire sur la fiche de suivi de l'intervention pour assurer la traçabilité du nettoyage, de la désinfection et de la maintenance du matériel utilisé.

La fiche de suivi doit permettre de reconstituer l'incident, les opérations réalisées, les contrôles et la décision finale. Elle doit aussi identifier clairement l'intervention et le matériel traité.

1. Noter la date, l'heure, la salle R12 et le nom de l'opérateur.
2. Indiquer les produits, leurs concentrations, les étapes réalisées et le temps de contact de 15 minutes.
3. Consigner le nettoyage, la désinfection, l'état et la propreté du matériel utilisé.
4. Reporter les résultats des contrôles, le séchage si prévu, les anomalies et la décision de remise en service.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Fiche complète : date, heure, salle R12, opérateur, produits et concentrations, étapes, temps de contact, entretien du matériel, contrôles, anomalies et décision finale.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Épreuve écrite du BP Technicien animalier en unité d'expérimentation, session 2026, code 26-BP-ANIM-EP1, d'une durée de 2 h, sans coefficient chiffré indiqué. À partir d'une salle d'hébergement souillée, elle évalue l'analyse des risques sanitaires, la prophylaxie, le calcul d'une dilution, la conduite du bionettoyage, les contrôles, l'entretien du matériel et la traçabilité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour une dilution, appliquer C1 V1 = C2 V2 avec les concentrations dans la même unité.
- Pour 2,0 L à 0,5 % à partir d'un concentré à 5 %, mesurer le volume de concentré puis compléter à 2,0 L avec de l'eau.
- Maintenir les surfaces visiblement humides pendant les 15 minutes de temps de contact prescrites.
- La remise en service est décidée par le responsable désigné après les vérifications prévues.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présenter les calculs de dilution avec les unités et distinguer le volume de concentré du volume final.
- Respecter l'ordre des étapes du DT 2 et adapter le rinçage aux instructions de l'étiquette.
- Prévenir la dispersion des souillures et ne pas déplacer le chariot vers une autre salle avant son nettoyage.
- Compléter et rendre le DR 1, puis consigner les contrôles, anomalies et éléments de traçabilité demandés.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la quantité de désinfectant concentré et d'eau à utiliser ?

Avec C1V1 = C2V2, V1 = (0,5 % × 2,0 L) / 5 % = 0,20 L, soit 200 mL de concentré. Ajouter de l'eau jusqu'au volume final de 2,0 L, soit 1,80 L d'eau.

Q : Pourquoi faut-il garder les surfaces humides pendant le temps de contact et ne pas mélanger les produits ?

Le temps de contact de 15 minutes permet d'appliquer la procédure de désinfection prévue. Un mélange de produits d'entretien est interdit : il peut créer un danger et ne respecte pas les consignes de sécurité des produits.

Q : Comment organiser le temps et les documents à rendre pendant l'épreuve ?

L'épreuve dure 2 h et totalise 20 points : 6 points en partie 1, 8 en partie 2 et 6 en partie 3. Réservez du temps au calcul, aux réponses et à la complétion du DR 1, à rendre avec la copie.

Q : Quels éléments montrent que l'intervention est correctement contrôlée et tracée ?

Consignez la date et l'heure, la salle, l'opérateur, les produits et concentrations, les étapes et le temps de contact. Notez aussi les résultats des contrôles, les anomalies et la décision de remise en service.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpanimalier.fr/assets/annales/bp-animalier/Hygiène, prophylaxie et maintenance de l'animalerie/2026/BP Technicien Animalier en Unité d'Expérimentation - Hygiène, prophylaxie et maintenance de l'animalerie - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources BP Technicien Animalier en Unité d'Expérimentation : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.